

L'INPI a détecté une pièce justificative
et a procédé à son retrait dans le document.



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC ENTREPRISE MARNE LA VALLEE, IMMEUBLE NEOS 14 AVENUE DE L EUROPE 77144 MONTEVRAIN déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 0,90 €.

Monsieur Yosseph Levy, représentant de la société Mylik S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 7 IMPASSE DOROTHEE LE MAITRE 77700 SERRIS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Yosseph Levy	1	0,90 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 10 septembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Gregory MASSOT
Chargé d'Affaires Entreprises

JST14

CIC Est
Agence Entreprise Marne La Vallée
Immeuble Neos
14 avenue de l'Europe
77144 MONTEVRAIN

P.O.

[The page contains a large, solid black rectangular area, likely representing redacted content or a placeholder for an image. The text is illegible.]

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC ENTREPRISE MARNE LA VALLEE, IMMEUBLE NEOS 14 AVENUE DE L EUROPE 77144 MONTEVRAIN déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 0,90 €.

Monsieur Yosseph Levy, représentant de la société Mylik S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 7 IMPASSE DOROTHEE LE MAITRE 77700 SERRIS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Yosseph Levy	1	0,90 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 10 septembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Gregory MASSOT
Chargé d'Affaires Entreprises

JST14

CIC Est
Agence Entreprise Marne La Vallée
Immeuble Néos
14 avenue de l'Europe
77144 MONTEVRAIN
P.O



SECRET

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC ENTREPRISE MARNE LA VALLEE, IMMEUBLE NEOS 14 AVENUE DE L EUROPE 77144 MONTEVRAIN déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 0,90 €.

Monsieur Yosseph Levy, représentant de la société Mylik S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 7 IMPASSE DOROTHEE LE MAITRE 77700 SERRIS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Yosseph Levy	1	0,90 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 10 septembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Gregory MASSOT
Chargé d'Affaires Entreprises

CIC Est
Agence Entreprise Marne La Vallée
Immeuble Neos
14 avenue de l'Europe
77144 MONTEVRAIN
P.O

JST14



LYNNE WONTLEVAIN
14 avenue de l'Europe
92000 Nanterre
Agence Europe France 10 Volée

